

*Mise en place de la Dotation d'Action Territoriale (DAT)  
Rapport de diagnostic territorial des besoins*

*Bordeaux Métropole  
Octobre 2020*



**BORDEAUX  
MÉCÈNES  
SOLIDAIRES**  
Investir pour une société plus juste

**INSTITUT  
BREAK POVERTY**

**DÉLÉGATION  
INTERMINISTÉRIELLE  
À LA PRÉVENTION ET  
À LA LUTTE CONTRE  
LA PAUVRETÉ**

**Programme Jeunesse**

**La Dotation d'Action Territoriale : s'allier contre la pauvreté  
pour donner toutes leurs chances aux jeunes**

## Sommaire

I.	Introduction .....	3
1.	La démarche de DAT sur le territoire.....	3
2.	La méthodologie employée pour le diagnostic.....	5
3.	Présentation du territoire étudié.....	6
II.	Etat des lieux : la pauvreté sur le territoire de la DAT .....	8
1.	La pauvreté globale sur le territoire.....	8
A.	<i>Quelques indicateurs-clés .....</i>	8
B.	<i>Principales problématiques sociales .....</i>	11
2.	La pauvreté des jeunes du territoire.....	155
A.	<i>Indicateurs-clés .....</i>	177
B.	<i>Les problématiques sociales des jeunes en situation de fragilité spécifiques au territoire.</i>	188
3.	Zoom sur les thématiques de la DAT .....	24
A.	<i>Les principaux enjeux liés à la Petite enfance .....</i>	24
B.	<i>Les principaux enjeux liés au décrochage scolaire.....</i>	277
C.	<i>Les principaux enjeux liés à l'insertion professionnelle des jeunes.....</i>	3131
III.	Perspectives .....	34
1.	Agir sur les freins transverses : de la petite enfance à l'âge adulte .....	34
2.	Les pistes d'actions par axe prioritaire .....	35
IV.	Annexes .....	36
1.	Trame de recueil de données quantitatives.....	366
2.	Liste des acteurs interrogés .....	41
3.	Expérimentation : la réussite scolaire à Mérignac.....	44
V.	Bibliographie.....	46

## I. Introduction

### 1. La démarche de DAT sur le territoire

En février 2020, la fondation locale Bordeaux Mécènes Solidaires est devenue référente de la **Dotation d'Action Territoriale (DAT)** pour la métropole bordelaise. Une façon pour elle de poursuivre et développer son action auprès des jeunes puisque **plus de 30% des projets soutenus par Bordeaux Mécènes Solidaires concernent les jeunes chaque année.**

#### *Pourquoi les jeunes ?*

On estime aujourd'hui que 25% des jeunes sont pauvres à Bordeaux Métropole et ce taux atteindrait les 40% dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV).

#### *Qu'est-ce que la Dotation d'Action Territoriale ?*

La DAT vise à lutter contre les inégalités liées à la pauvreté puisqu'il faut aujourd'hui 6 générations pour en sortir. La DAT a pour objectif de donner à tous les enfants et jeunes les mêmes chances de réussite scolaire et d'insertion socio-professionnelle. Elle est aussi une démarche de prévention et d'accompagnement allant de la petite enfance à l'âge adulte.

La Dotation d'Action Territoriale se décline en **trois axes d'intervention** :

- Le soutien à la petite enfance (les 0-6ans) et notamment prévenir les retards de développement,
- La lutte contre le décrochage scolaire (en particulier pour les collégiens),
- L'accompagnement à l'insertion professionnelle en privilégiant les 16-25 ans qui ne sont ni en formation, ni en emploi (NEET).

Elle est un moyen de mobiliser les entreprises du territoire aux côtés des acteurs publics et associatifs locaux. Les projets sont sélectionnés à l'échelle d'un territoire, ici Bordeaux Métropole afin de répondre aux problématiques identifiées localement. Le soutien des projets associatifs s'étend généralement sur trois ans, ces derniers ayant pour seul impératif de prévenir la pauvreté des enfants et des jeunes.

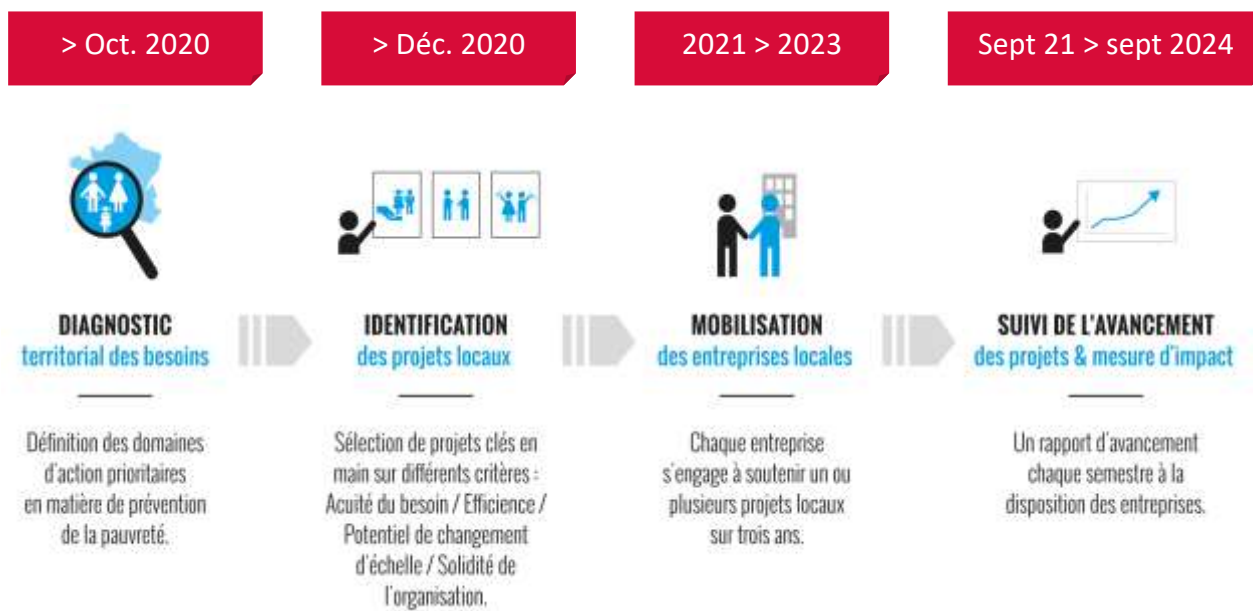
Bordeaux Mécènes Solidaires agit comme un **tiers de confiance** auprès des acteurs du territoire. La fondation accompagne les entreprises dans leur politique de mécénat et aide ainsi les associations locales à mobiliser les ressources nécessaires à leurs projets. Les financements de Bordeaux Mécènes Solidaires sont tous issus du secteur privé. La fondation regroupe aujourd'hui une cinquantaine de mécènes actifs.

Elle désire être un **trait d'union** entre les acteurs privés, les acteurs publics et la société civile. BMS organise régulièrement des rencontres entre les entreprises mécènes et les associations soutenues. Elle partage également sa vision du territoire avec les collectivités et institutions, qui apportent à leur tour leur vision et leurs expertises. Ainsi les institutions locales ont été largement mobilisées dès la phase de diagnostic et le seront tout au long de la démarche de la DAT.

### *Comment mettre en œuvre cette Dotation d'Action Territoriale ?*

La démarche de la DAT ressemble étroitement à la méthodologie développée par Bordeaux Mécènes Solidaires.

- La première étape est le **diagnostic territorial** qui a pour but d'identifier les besoins des territoires et de prioriser le type d'actions à mener. C'est une étape décisive qui va ensuite guider la sélection des projets.
- La seconde étape est la **sélection des projets associatifs**. La fondation a un savoir-faire éprouvé en la matière puisque chaque année elle lance des appels à projets thématiques. Par exemple en 2019, ce sont une cinquantaine de projets associatifs soutenus et accompagnés par BMS.
- Habituellement Bordeaux Mécènes Solidaires démarché les entreprises pour constituer une enveloppe de soutien et sélectionne ensuite les projets. Dans la démarche de la DAT, le process est inversé, **la mobilisation des entreprises** s'effectue lors de la troisième étape, après avoir constitué un catalogue de projets. Selon la fondation Break Poverty qui a expérimenté la DAT sur trois territoires pilotes, les entreprises sont plus enclines à soutenir des projets lorsqu'elles connaissent en amont ceux qui ont été retenus.
- Enfin la quatrième et dernière étape est **le suivi des projets**. Il s'agit là d'un accompagnement sur trois ans permettant d'apprécier l'impact des actions sur un temps relativement long.



## 2. La méthodologie employée pour le diagnostic

La première phase de diagnostic territorial a été menée en deux temps :

1. Tout d'abord **la collecte et la formalisation de données quantitatives**. Ce diagnostic quantitatif a été produit en mai 2020 par le bureau d'étude COMPAS.
2. Ensuite, un **diagnostic qualitatif** a été conduit de juin à octobre 2020. Durant ces quatre mois, Bordeaux Mécènes Solidaires a rencontré différents acteurs du territoire en se déplaçant dans les 21 Quartiers Politique de la Ville. Elle a ainsi pu recueillir la vision d'une trentaine d'acteurs d'horizons différents (Mairie, Direccte, Maison de l'emploi, Région, Mission Locale, CRIJ, CRAJEP, CAF, Médiateur, Centre Social, Centre Communal de la Petite Enfance, Crèche, Collège, Lycée, etc.).

Pour ce faire, la fondation a élaboré un guide d'entretien pour chacun des axes d'intervention. Les échanges visent dans un premier temps à définir ce qu'est la pauvreté, qui sont les personnes les plus touchées, quelles en sont les causes et conséquences et enfin comment la pauvreté se manifeste-t-elle aujourd'hui.

L'échange vise ensuite à déterminer les contours de l'axe dont il est question. Par exemple si l'interlocuteur est spécialisé dans la question du décrochage scolaire ou du raccrochage scolaire, il s'agit de définir avec lui les termes employés, de définir les facteurs d'explication et leurs principales évolutions. Enfin dans tous les échanges, il s'agit d'appuyer sur le territoire qui nous intéresse le plus dans le cadre de la DAT à savoir les **Quartiers Politique de la Ville (QPV)**.

D'autres entretiens viendront compléter le présent diagnostic tout au long de la mise en place de la DAT pour rester à l'écoute des évolutions et du territoire.

### **3. Présentation du territoire étudié**

Le territoire retenu pour cette démarche est la **métropole de Bordeaux**. La DAT se concentre en particulier sur les **Quartiers Politique de la Ville, considérés comme les territoires les plus fragiles**.

En effet, ces quartiers concentrent une population plus jeune avec un tiers d'enfants en plus que sur le reste du territoire français. Ils sont plus pauvres et d'origines culturelles plus diverses. Les besoins d'accompagnement scolaire, social et sportif ne cessent de croître alors que les équipements et services publics sont moins présents<sup>1</sup>.

Toujours à l'échelle nationale, le taux de chômage est presque trois fois supérieur dans les QPV. Il y a deux fois moins de lycéens en filière générale, trois fois moins d'étudiants en classes préparatoires, un jeune sur six est en situation de décroche scolaire.

Comme vous pouvez le voir ci-dessous, la métropole compte à ce jour 21 QPV répartis sur 12 communes différentes. Pas loin de **70 000 personnes** habitent ainsi un quartier prioritaire dans la métropole bordelaise, soit environ 9% de la population intercommunale. La métropole regroupe la quasi-totalité des QPV de la Gironde puisqu'à l'échelle départementale, s'ajoutent le Quartier Bourg à Sainte-Foy-La-Grande et le Quartier du Centre à Coutras.

---

<sup>1</sup> Borloo Jean-Louis, 2018, *Vivre ensemble, vivre en grand pour une réconciliation nationale*, Rapport remis au Premier Ministre.

## Communes de Bordeaux Métropole

- Contours des communes
- Contours des quartiers prioritaires



## II. Etat des lieux : la pauvreté sur le territoire de la DAT

### 1. La pauvreté globale sur le territoire

#### A. Quelques indicateurs-clés

##### a. Des indicateurs socio-démographiques

La Gironde abrite environ 1 600 000 personnes. Depuis 2009, le département enregistre une hausse de près de 40 000 jeunes. Ainsi, **près d'un quart de la population est âgée de moins de 21 ans en 2018<sup>2</sup>**.

Entre 2012 et 2017, la population métropolitaine a augmenté d'environ 7% contre 2 à 3% à l'échelle régionale et nationale.

**Bordeaux Métropole est la 6<sup>e</sup> métropole française et s'inscrit dans une des régions les plus attractives de France.** Elle compte près de 800 000 habitants et regroupe 28 communes au 1<sup>er</sup> janvier 2020. **Un tiers de la population est âgé de moins de 25 ans.**

Concernant la composition des ménages de Bordeaux Métropole en 2017<sup>3</sup> :

- Près de **10% des ménages sont des familles monoparentales**, une hausse de plus de 7000 familles monoparentales en dix ans. On observe le même résultat à l'échelle de la Gironde puisque le département compte 9,4% de familles monoparentales parmi ses ménages. En revanche le département a vu une augmentation de 16 000 familles monoparentales en l'espace d'une dizaine d'années.
- **44% des ménages sont constitués d'une seule personne**, c'est plus qu'au niveau départemental (37,5%).
- **21% des ménages sont des couples avec enfant(s)**, c'est le cas de près de 25% des ménages girondins.
- **6% des familles ont 3 enfants âgés de moins de 25 ans et 1,6% en ont 4 ou plus.** Ces taux sont sensiblement les mêmes à l'échelle du département.

---

<sup>2</sup> Schéma départemental de protection de l'enfance et de la famille 2018-2022.

<sup>3</sup> Dossiers complets Intercommunalité-Métropole de Bordeaux Métropole et Département de la Gironde, publiés par l'Insee le 22/09/2020.



## b. Des indicateurs de pauvreté

En 2015<sup>4</sup>, **13,7% de la population régionale vit sous le seuil de pauvreté**, autrement dit 13,7% des habitants néo-aquitains vivent avec un revenu mensuel ne dépassant pas les 1 015 euros. La moitié des personnes pauvres ont un niveau de vie inférieur à 821 euros par mois.

En Nouvelle-Aquitaine, les 10% des ménages aux revenus les plus modestes vivent avec moins de 926 euros par mois. Les prestations sociales représentent 39% de leurs ressources, les indemnités chômage représentent 10% tandis que leurs revenus d'activité ne représentent que 28%.

**Le département de la Gironde abrite la plus grande population pauvre de la région** avec près de 200 000 personnes, l'intensité de la pauvreté est forte et les inégalités de revenus particulièrement marquées.

**La pauvreté touche en particulier les territoires ruraux** qui abritent beaucoup de retraités précaires, isolés et beaucoup de population issue du monde agricole. Elle touche également **les quartiers prioritaires des grandes agglomérations**, ces dernières concentrent les deux tiers des situations de pauvreté de la région.

Dans les QPV de Bordeaux Métropole, le niveau de vie médian des personnes pauvres est d'environ 805 euros par mois. **Le taux de pauvreté de ces habitants atteint presque 40% contre 14% sur l'ensemble de la métropole.**

Les emplois dit précaires représentent 21% des emplois dans les QPV de la métropole. Près de 22% des allocataires ont leur revenu constitué à 100% de prestations sociales.

Le niveau de vie plancher à Bordeaux Métropole des 20% des personnes les plus aisées est 4,5 fois supérieur au revenu plafond des 20% les plus modestes.

---

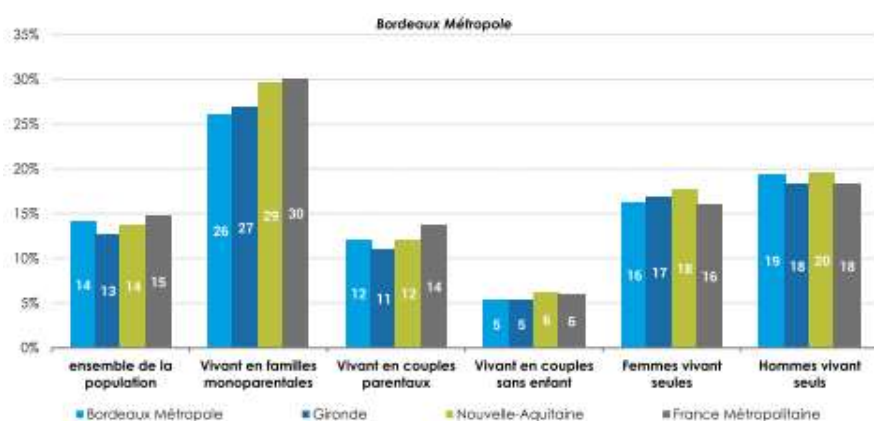
<sup>4</sup> Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine, paru le 22/01/2019.

### c. Profil des personnes pauvres sur le territoire

**En Nouvelle-Aquitaine et en Gironde, 1 enfant sur 5 vit au sein d'une famille pauvre.**

Les ménages dont les revenus principaux sont issus du chômage sont les plus touchés par la pauvreté monétaire : plus de la moitié d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté soit environ 100 000 personnes en Nouvelle Aquitaine.

Graphique 1 : Le taux de pauvreté selon la composition du ménage



Source : COMPAS

Comme partout en France, **ce sont les familles monoparentales qui ont le plus de risque d'être touchées par la pauvreté**. Le taux de pauvreté s'élève à presque **18%** pour les ménages composés d'une seule personne, leur revenu annuel médian étant de 9 118 euros. Les familles nombreuses sont aussi concernées par la précarité : le taux de pauvreté des ménages composés de trois personnes s'élève à près de **13%** avec un revenu annuel médian de 9 839 euros.

**Les jeunes adultes qui ne dépendent plus du point de vue fiscal du foyer parental sont également davantage touchés par la pauvreté**. Un quart des ménages dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans déclarent des revenus inférieurs au seuil de pauvreté.

Le taux de pauvreté des ménages résidant à **Bordeaux Métropole** dont le référent fiscal a moins de 30 ans s'élève à **25%** contre 14% pour l'ensemble des ménages<sup>5</sup>. **En Gironde**, ce taux s'élève à **22,6%** contre 12,6% pour les autres catégories d'âge.

**Les personnes d'origine étrangère** qui sont nombreuses à vivre dans les quartiers prioritaires sont également les plus touchées par les situations de précarité. **32%** des demandeurs d'emploi sont de nationalité étrangère dans les QPV de Bordeaux Métropole, versus 17% sur l'ensemble de métropole.

## B. Principales problématiques sociales

### a. Emploi et vie économique

A Bordeaux Métropole, environ **14%** de la population âgée de 15 à 64 ans est au chômage en 2017 (contre 11,7% en 2007), soit près de **60 000 chômeurs**<sup>6</sup>.

Selon l'Observatoire de Pôle Emploi en 2020, Bordeaux Métropole compte plus de **80 000** demandeurs d'emploi de catégories ABC : c'est plus 150 000 demandeurs à l'échelle de la Gironde. **La métropole regroupe ainsi plus de la moitié des demandeurs d'emploi du département.**

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories ABC a augmenté de 4,4% entre juin 2017 et juin 2020 sur la métropole bordelaise et la Gironde.

Si l'on regarde cette donnée en fonction de l'âge, **le nombre de demandeurs d'emploi âgés de moins de 26 ans a augmenté de 11,5% en un an : ils sont environ 13 000 à Bordeaux Métropole.** En revanche le nombre de demandeurs d'emplois âgés de plus de 26 ans a augmenté de 3 à 5 % en un an.

Les métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi de catégorie ABC concernent le nettoyage de locaux, l'assistance auprès d'enfants et la vente en habillement et accessoires de la personne.

---

<sup>5</sup> Dossiers complets Intercommunalité-Métropole de Bordeaux Métropole et Département de la Gironde, publiés par l'Insee le 22/09/2020.

<sup>6</sup> Ibid.

Les offres déposées à Pôle emploi ont quant à elles diminué de **29,5%** en un an et regroupent aujourd'hui 65 000 offres. Les métiers les plus proposés sont l'assistance auprès d'adultes, le nettoyage de locaux, l'arboriculture et la viticulture.

Le secteur des services est le secteur qui recrute le plus (84,7% des recrutements) et il concentre environ 215 000 salariés à Bordeaux Métropole, 2,5% de plus qu'en 2019. Selon l'Urssaf et la MSA, la moitié des offres concerne des contrats en CDI et près de 20% sont des missions d'intérim.

Selon l'enquête Besoins en Main-d'œuvre de Pôle Emploi en 2019, les **principaux métiers porteurs** sont les agents d'entretien de locaux, les aides à domicile et aides ménagères, les aides-soignants, les apprentis et employés polyvalents de cuisine ainsi que les télévendeurs.

## b. Habitat et logement

En France, 4 millions de personnes restent mal logées ou privées de domicile, 12 millions voient leur situation fragilisée par la crise du logement.

Différentes données sont recensées :

- La Direction de l'Habitat estime qu'il y a 2000 personnes sans abri à Bordeaux
- La DIHAL estime qu'il y a plus de 1000 personnes qui résident en bidonvilles en 2018 >>>

**La Région Nouvelle-Aquitaine fait d'ailleurs partie des six régions les plus concernées par les bidonvilles en France.**

Bien que le nombre de places et de structures d'hébergement ait été renforcé sur le territoire métropolitain, l'offre demeure insuffisante au regard de la demande toujours croissante.

Les deux tiers des logements dans les QPV sont des logements sociaux<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> Borloo Jean-Louis, 2018, *Vivre ensemble, vivre en grand pour une réconciliation nationale*, Rapport remis au Premier Ministre.

Les conditions d'accueil et d'intégration des populations étrangères arrivant sur le territoire sont encore trop souvent indignes. La question de l'accompagnement des migrants vers le logement est aujourd'hui une question centrale pour les grandes agglomérations de la Nouvelle-Aquitaine.

La région est très attractive puisque 23 000 nouveaux ménages seraient à loger chaque année d'ici 2030.

Selon la dernière enquête « Logement » de l'Insee, le taux d'effort des ménages en matière de logement ne cesse de progresser depuis des années. On enregistre une hausse de 51% entre 2001 et 2013 alors que les revenus des ménages n'ont augmenté que de 20%.

La Fondation Abbé Pierre de Nouvelle-Aquitaine a publié en octobre 2020 un rapport souhaitant apporter un éclairage régional. Le prix des logements et la pénurie sont les deux points saillants à Bordeaux. Le territoire connaît aussi **une périurbanisation lointaine, une ghettoïsation des quartiers, un développement de l'habitat indigne, l'apparition ou la réapparition de bidonvilles et/ou d'habitats précaires.**

Les logements sociaux représentent moins d'un logement sur dix en 2017. Le parc locatif social en Nouvelle-Aquitaine compte près de 298 000 logements au 1<sup>er</sup> janvier 2018. 24% du parc locatif social néo-aquitaine (soit 72 600 logements) est localisé dans les 81 quartiers prioritaires de la politique de la ville.

14 des 28 communes sont aujourd'hui déficitaires en logement social au regard des obligations de la loi SRU.

**Près de 120 000 demandes de logements sociaux sont en attente dans la région** dont environ 1 500 proviennent de personnes sans domicile personnel selon les données du SNE au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Sur la métropole bordelaise, plus de 40 000 demandes concernent les logements HLM.

Les personnes les plus touchées par le mal logement sont aujourd'hui :

- **Les jeunes qui hier bénéficiaient de solidarités familiales** (aujourd'hui, les familles ne peuvent plus aider). La hausse des niveaux des loyers les contraint à cumuler des parcours de formation et d'emploi. Ils doivent choisir entre le fait de ne pas pouvoir financer leur logement et mettre potentiellement en péril leur parcours de formation... Ces jeunes sont également victimes d'une insertion professionnelle de plus en plus difficile or l'accès à l'emploi est le principal déterminant de l'accès à son propre logement.
- Toutes les autres personnes à l'extrémité de la pyramide des âges : les toutes petites retraites, les dames qui travaillaient avec les époux mais sans fiches de paie... En 2040, un habitant de Nouvelle-Aquitaine sur 6 devrait être âgé de 75 ans et plus.
- Enfin, les ménages qui se séparent et/ou divorcent dû au phénomène de desserrement qui marque nos sociétés modernes. Les besoins en logements de petites tailles abordables explosent sur la métropole. Il existe un fort décalage entre la taille des logements demandés et attribués : 24% des logements du parc locatif social concerne des T1 et T2 alors qu'ils sont recherchés par près d'un ménage sur deux.

### c. Santé et précarité

En juin 2015, Bordeaux Métropole et l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine se sont mis d'accord sur **l'élaboration d'un contrat local de santé (CLS)** visant à améliorer le bien-être et la qualité de vie des habitants de ce territoire. Ainsi, une étude d'opportunité a été réalisée en décembre 2015 par l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) ainsi qu'un état des lieux réalisé en mai 2016 par l'Observatoire régional de la santé (ORS).

**Sur la métropole, les indicateurs d'état de santé sont favorables sauf pour les affections psychiatriques.** En 2014, près de 60 000 personnes ont une reconnaissance de leur situation de handicap dont 15 000 adultes bénéficiant de l'allocation adultes.

Sur une moyenne de 5 300 décès par an, environ 21% surviennent avant 65 ans. Les taux de mortalité sont inférieurs aux moyennes françaises mais des disparités territoriales avec des communes à l'Est qui présentent une situation plus difficile.

**Les personnes qui vivent dans les quartiers prioritaires de la métropole recourent moins aux soins et en particulier aux spécialistes pour des raisons financières<sup>8</sup>.** La problématique que rencontre Bordeaux Métropole n'est pas tant l'offre mais véritablement l'accès aux soins et l'identification des différentes ressources. Il s'agit ainsi d'améliorer la prise en charge globale des personnes grâce à des lieux regroupant différentes offres.

Selon le Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine « l'accès à la santé et à des soins de qualité doit rester inconditionnel, quels que soient les parcours des personnes, les difficultés de la vie auxquelles chacun peut être confronté ». C'est ainsi qu'est lancé un Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des personnes les plus démunies (PRAPS) de 2018 à 2023.

Les enjeux définis sur la base de cette étude sont donc les suivants à Bordeaux Métropole :

- Anticiper les besoins liés à la croissance de la population
- Préserver le cadre de vie
- Coordonner la prise en charge de la santé mentale
- Prévenir les situations de perte d'autonomie
- **Prendre en compte des disparités sociales et territoriales**
- Continuer à informer et éduquer la population à maintenir et améliorer sa santé.

## 2. La pauvreté des jeunes du territoire

Lorsque l'on parle des jeunes, on ne parle pas d'une seule et unique jeunesse mais de plusieurs jeunesses, de diverses situations, de **réalités bien différentes**. Ce public aux facettes multiples demande à être considéré, reconnu et valorisé. Les acteurs qui travaillent aux côtés des jeunes doivent s'intéresser à la **spécificité de chacun** afin de trouver une réponse adaptée à chaque profil.

---

<sup>8</sup> IREPS, 2014, Etude de faisabilité d'un centre de santé sur les Hauts de Garonne.

Ici, nous considérons trois groupes de jeunes différents :

- Les enfants âgés de 0 à 6 ans concernent l'axe « Petite enfance »,
- Les enfants et adolescents qui peuvent être écoliers, collégiens ou lycéens pour évoquer les situations de « Décrochage scolaire »,
- Et enfin les jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans afin d'aborder la question de l'« Insertion professionnelle ».

La jeunesse est une catégorie sociale qui dès son apparition dans le jargon politique s'est accompagnée d'une **connotation négative**. Si au XIX<sup>ème</sup> siècle, les blousons noirs défendaient les territoires urbains, au XX<sup>ème</sup> et aujourd'hui encore, ce sont les « jeunes de banlieues » qui attirent l'attention.

**La stigmatisation des jeunes** est un sujet prégnant au sein des Quartiers Politique de la Ville. Ils se disent être victimes du regard des autres, être « catalogués » pour reprendre les mots d'un jeune adulte interrogé dans le cadre d'une étude antérieure.

Les jeunes intériorisent ce sentiment et s'autodévalorisent, tels sont les effets du « **plafond de verre** ». Cette expression américaine largement utilisée dans le monde professionnel désigne les freins invisibles à l'évolution professionnelle d'une personne.

De nombreux jeunes se disent stigmatisés par le fait même d'habiter un quartier prioritaire. Certains prévoient de le quitter afin de pouvoir évoluer. D'autres intériorisent fortement cette stigmatisation et se replient au sein même de leur quartier. D'autres encore peuvent se placer du côté de la revendication et de la provocation.

*« Il y a une sorte de conscient collectif qui s'organise dans le quartier, ils s'identifient entre eux et se disent finalement je n'ai pas ma place dans la société, ce qu'on appelle nous le « présentisme précaire » c'est-à-dire vivre le présent de façon précaire. Pour eux l'avenir ne leur appartient pas et à partir de là deux solutions : soit la délinquance soit le basculement dans la radicalisation pour certains. » (Paroles d'un acteur associatif interrogé)*



Le « **discours victimaire** » est omniprésent chez les jeunes des quartiers. Cependant certains d'entre eux peuvent en jouer, se disant victimes alors même qu'ils ne le sont pas. Se dire victime leur permet de rester dans leur zone de confort (le quartier) et ne pas faire d'efforts pour évoluer. Lorsqu'on aborde le sujet de la stigmatisation, il faut être en mesure de distinguer la situation réelle de la situation vécue par le jeune.

Beaucoup de ces jeunes rejettent les dispositifs de droits communs car ils pensent que ces derniers ne servent à rien, qu'ils ne sont pas faits pour eux. Le principal enjeu pour les acteurs sociaux est de lutter contre le « **décrochage institutionnel** » et d'aller à la rencontre des jeunes.

Pour cela, il s'agit de créer une **relation de confiance** avec les jeunes, qu'ils soient adolescents ou jeunes adultes. Selon une psychologue clinicienne interrogée dans le cadre de la présente étude, les jeunes souffrent d'un manque de reconnaissance. Au lieu de penser les âges dans une relation verticale, il s'agit désormais de favoriser les liens intergénérationnels afin que ces jeunes n'expriment plus ce sentiment d'infériorité face aux autres générations.

L'enjeu est que le jeune **se sente utile à la société**, qu'il puisse se construire une identité qui lui est propre, qu'il puisse s'identifier à un groupe.

La période de l'adolescence qui concerne aussi bien les adolescents que certains jeunes adultes est un moment de vie qui fragilise tout un chacun. Ces jeunes se retrouvent tiraillés entre un fort désir d'autonomie et une dépendance affective et matérielle à l'égard des parents. Ils sont nombreux à se retrouver dans **des situations de grande précarité**.

#### A. Indicateurs-clés

A Bordeaux Métropole en 2017, les jeunes âgés de 18 à 25 ans touchent un **salaire net moyen de 9,8 euros** de l'heure tandis que les personnes âgées de 26 à 50 ans touchent 14,7 euros, 18,3 euros pour les plus de 50 ans.

En Gironde, les résultats sont sensiblement les mêmes puisque les jeunes âgés de 18 à 25 ans touchent un **salaire net moyen de 9,7 euros** de l'heure tandis que les 26 -50 ans touchent 14,2 euros, et les plus de 50 ans 17,3 euros.

En 2016, **30% des adolescents âgés entre 11 et 17 ans vivent au sein d'une famille monoparentale sur la métropole bordelaise ainsi que 26% des moins de 25 ans**. Ces résultats sont légèrement supérieurs à ceux que l'on retrouve à l'échelle nationale.

Cette donnée n'est pas anodine car **26% des personnes qui vivent au sein d'une famille monoparentale sont considérées comme pauvres à Bordeaux Métropole (soit environ 23 000 personnes)**. De plus, c'est le cas pour 12% des personnes qui vivent en couple parental (pas loin de 36 000 personnes).

**Les 21 Quartiers Politique de la Ville de la métropole bordelaise abritent environ 26 000 jeunes de moins de 25 ans** soit 39% de la population totale des quartiers.

La Dotation d'Action Territoriale correspond à un soutien pluriannuel qui s'étend sur trois ans. **Près de 20 000 jeunes pourraient potentiellement en bénéficier sur la métropole bordelaise :**

- environ **5 500 enfants âgés de 0 à 5 ans considérés comme vulnérables<sup>9</sup>**,
- environ **10 500 enfants et adolescents** scolarisés dans des écoles élémentaires, au collège ou au lycée, considérés comme **à risque de décrochage scolaire<sup>10</sup>**,
- et enfin environ **4 000 jeunes adultes qui ne sont ni diplômés, ni en formation, ni en emploi (NEET)**.

## **B. Les problématiques sociales des jeunes en situation de fragilité spécifiques au territoire**

À la suite des échanges conduits auprès des différents acteurs du territoire, les jeunes en situation de fragilité font face à des problématiques dans quatre grands domaines que sont la santé, le logement, le numérique et la culture.

---

<sup>9</sup> Définition de la vulnérabilité p21

<sup>10</sup> Définition du décrochage scolaire p22

## a. Santé et éducation

Les problématiques liées à la santé ont fait l'objet de plusieurs échanges. En effet, elles concernent aussi bien les enfants et adolescents que les jeunes adultes. La santé est aujourd'hui un des principaux sujets sur lequel les acteurs du territoire réfléchissent. Elle était un sujet prioritaire avant la crise sanitaire et elle l'est encore davantage aujourd'hui.

La population étudiante ne cesse d'augmenter avec plus de 2 000 étudiants chaque année en moyenne. **Les actions de prévention** sont décisives auprès de ces jeunes. En effet, si aujourd'hui 32% des français âgés de 18 ans et plus sont en surpoids, l'ORS Nouvelle-Aquitaine considère que **15% des élèves en classe de 6<sup>ème</sup> à Bordeaux Métropole sont en surpoids.**

**En 2018, plus de la moitié des étudiants néo-aquitains déclaraient avoir renoncé à se faire soigner par un médecin, préférant attendre d'aller mieux (contre 44% en 2015). 33% d'entre eux déclaraient ne pas avoir suffisamment de moyens financiers afin de se faire soigner** alors qu'ils n'étaient que 21% en 2015<sup>11</sup>.

De plus, **le quart des étudiants de la région ont déclaré en 2018 avoir une mauvaise voire très mauvaise santé psychologique**<sup>12</sup>. 59% d'entre eux souffrent de fatigue ou d'épuisement, 42% disent éprouver souvent du stress et 18% affirment se sentir souvent déprimés. En 2017, près de la moitié des étudiants français déclaraient avoir des problèmes de sommeil<sup>13</sup>.

Si **30% des étudiants présentent au cours d'une année un symptôme dépressif**, leur accompagnement devient une priorité. Les jeunes sont encore trop nombreux à renoncer aux soins par méconnaissance des services. L'offre territoriale de services en santé mentale et la façon dont les populations peuvent s'en saisir demeure encore peu lisible et surtout très stigmatisante.

---

<sup>11</sup> Observatoire régional des parcours étudiants aquitains

<sup>12</sup> ORPEA/enquête de la Communauté d'universités et établissements d'Aquitaine

<sup>13</sup> Enquête nationale de l'Observatoire de la vie étudiante

Afin de mener des actions de prévention encore faut-il que les habitants comprennent de quoi il s'agit et aient conscience des enjeux réels. Changer les habitudes ainsi que les représentations à l'égard du système de santé est un travail de longue haleine qui nécessite des moyens considérables.

## b. Le logement

La seconde problématique très prégnante sur le territoire métropolitain est la question du logement. **Le logement constitue une condition essentielle à l'insertion sociale et professionnelle.**

Sans logement il est presque impossible de travailler et inversement sans travail il est très compliqué d'accéder à un logement durable. **Se loger participe à l'autonomie de l'individu ainsi qu'à sa construction individuelle.**

Avoir un toit c'est aussi se sentir en sécurité, c'est pouvoir se projeter, c'est pouvoir assurer un avenir ou encore **c'est un meilleur état de santé.** Un acteur nous explique que les enfants mal logés sont nombreux dans les quartiers Politique de la Ville car les logements sont dégradés. Par exemple durant l'été, ces logements concentrent la chaleur pouvant entraîner des problèmes de sommeil et notamment perturber la sieste des plus petits.

Nous l'avons dit, les jeunes font partie des personnes les plus touchées par les problématiques liées au logement. Il est un enjeu prioritaire pour l'ensemble de la métropole. Les solutions concrètes et pérennes demeurent aujourd'hui insuffisantes au vu des besoins.

**Les jeunes consacrent plus de la moitié de leur budget au logement (54%).** Près d'un étudiant sur deux est contraint de travailler pour pouvoir vivre et payer son logement. Les conditions de logement peuvent ainsi avoir de lourdes conséquences sur les études des jeunes.

### c. Le numérique

A l'heure où notre société se dématérialise toujours plus, la question **numérique** est omniprésente. **Aujourd'hui, entre 20 et 25% de la population française serait exclue du numérique, un taux qui s'élève à près de 40% dans les QPV. Les jeunes âgés**

Cette problématique concerne surtout les adolescents et jeunes adultes qui durant leur parcours scolaire et professionnel se retrouvent contraints d'utiliser les nouveaux outils technologiques. **Les compétences numériques de base sont aujourd'hui indispensables à la réussite scolaire et professionnelle.**

Tout d'abord, **le numérique peut être un levier à la réussite scolaire** en offrant un accès illimité à l'information. Les structures incitent toujours plus les élèves à utiliser les outils numériques en publiant les emplois du temps et les devoirs en ligne. Les outils facilitent aussi certaines tâches scolaires : les logiciels de traitement de texte permettent de soigner les rendus, les outils de partage permettent aux élèves de travailler ensemble, à distance.

Par la suite, **le numérique est devenu indispensable dans le domaine professionnel.** Rédiger un CV sur l'ordinateur et postuler en ligne est une nécessité aujourd'hui afin de maximiser ses chances. Les sites de recherche d'emploi sont presque plus efficaces que le démarchage traditionnel.

Enfin tous les métiers font appel aujourd'hui à des compétences numériques. Les nouveaux outils technologiques sont considérés comme des puissants leviers de productivité.

**Selon les différents acteurs interrogés, les problématiques liées au numérique concernent l'équipement des élèves, leur rapport à l'information ainsi que les compétences des jeunes adultes quant à la recherche d'emploi.**

Bordeaux Mécènes Solidaires est déjà très investie autour des enjeux numériques. En effet, en 2019, la fondation a lancé un programme intitulé « **Quartiers Numériques** » qui vise à développer les compétences numériques dans ces territoires considérés comme prioritaires.

Les associations de quartiers sont en première ligne pour répondre aux difficultés numériques des habitants avec lesquels elles entretiennent un lien social fort, ainsi qu'une relation de confiance et de proximité. **Développer leurs compétences en médiation numérique** pour qu'ensuite elles accompagnent leurs bénéficiaires vers l'autonomie numérique est essentiel pour lutter de manière efficace contre la fracture numérique. Ainsi, BMS accompagne ces associations, les finance et les équipe pendant deux ans pour qu'elles mettent en place des **formations numériques efficaces, structurées et pérennes au bénéfice de tous les habitants.**

#### d. Culture et représentations

**Enfin, les problématiques culturelles** ont suscité de nombreux échanges avec les différents acteurs car elles sont **transversales.**

Les quartiers prioritaires regroupent une très grande partie des populations d'origine étrangère. **La langue demeure la principale barrière** à leur intégration sociale. En effet, les parents allophones ont tendance à être en retrait, ils n'osent pas poser de questions aux acteurs, ils ont peur de s'immiscer. Laisser la place aux parents dans le parcours des jeunes est décisif, les parents doivent être **acteurs** afin d'accompagner l'évolution de l'enfant.

Afin de conduire des actions auprès de ces populations, un **travail de sensibilisation** doit être mené en amont. Sensibiliser commence dès que l'on aborde des questions liées à la parentalité et à la scolarité. Par exemple, ces familles ne saisissent pas forcément l'intérêt de laisser les enfants à la crèche.

La culture des populations immigrées qu'elles soient de première ou de seconde génération est différente de la culture française. Bien que des actions interculturelles existent, il est essentiel de **changer les représentations des parents et des jeunes.** Par exemple, les jeunes adultes développent une forte aversion envers les figures institutionnelles, et ont une approche des métiers très stéréotypée.

Changer les représentations des jeunes ou des familles revient à parler d'un **accompagnement global** des personnes. Une modalité qui nous a été précisée par l'ensemble des acteurs rencontrés.

## Ce qu'il faut retenir #1

### Santé

- Plus de la moitié des étudiants néo aquitains renoncent aux soins faute de moyens
- Le quart disent avoir une mauvaise santé psychologique >> un % qui s'est intensifié suite à la crise sanitaire (dépression, stress, épuisement, etc.)
- 15% des élèves de 6<sup>ème</sup> à Bordeaux Métropole est en surpoids >> hausse des problèmes liés à l'obésité et au diabète
- La consommation de drogues et l'addiction aux jeux vidéos/réseaux sociaux jouent sont néfastes à la réussite scolaire

### Culture & représentations

- Les QPV abritent le plus grand nombre de populations d'origine étrangère
- Ne pas maîtriser la langue française est un frein à l'implication des familles dans la scolarité de leurs enfants
- De nombreux stéréotypes réduisant le champ des possibles (discriminations, plafond de verre...)
- Sensibiliser et accompagner autour des enjeux interculturels

## 4 freins transverses

### Le numérique

- 40% des habitants des QPV est exclu du numérique
- Le numérique est un facteur de réussite scolaire et un levier à l'insertion professionnelle des jeunes
- Une triple problématique : en termes d'usages, d'équipements et de connexion

### Le logement

- Les jeunes consacrent plus de la moitié de leur budget au logement
- De nombreux jeunes vivent dans des habitats surpeuplés et/ou indignes
- Se loger, c'est un meilleur état de santé, un sentiment de sécurité et du bien être !

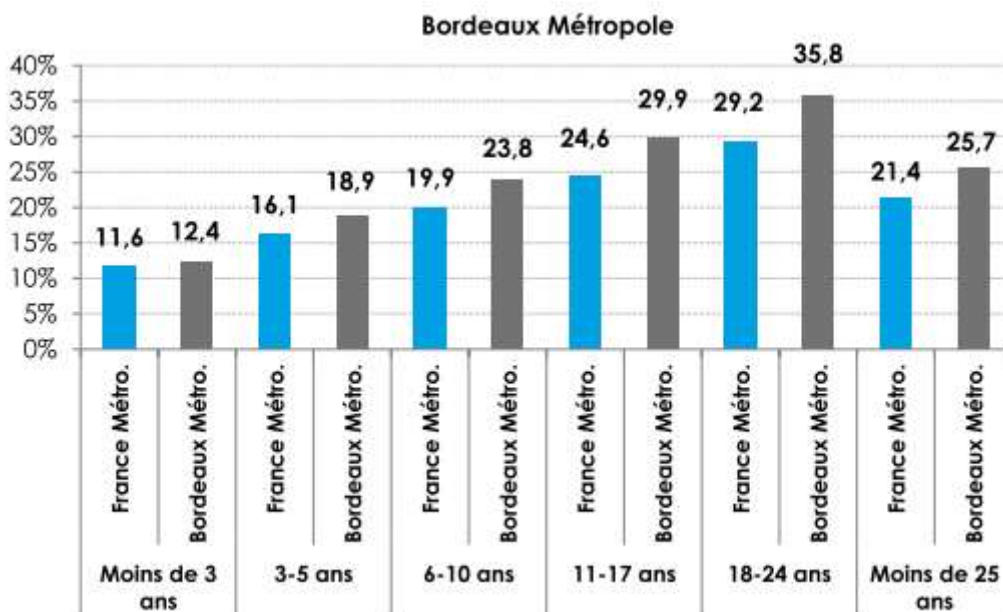
### 3. Zoom sur les thématiques de la DAT

#### A. Les principaux enjeux liés à la Petite enfance

Selon les données de la CNAF en 2017, les enfants âgés de moins de 6 ans sont environ 50 000 à habiter un quartier Politique de la Ville à Bordeaux Métropole dont 15% vivent au sein d'une famille monoparentale. Plus de 25 000 familles monoparentales sont allocataires soit 13% du nombre total d'allocataires recensés par cette structure administrative.

La fragilité des jeunes enfants se manifeste en particulier lorsque ces derniers vivent au sein d'une famille monoparentale. En 2016, 12% des enfants de moins de 3 ans vivent au sein d'une famille monoparentale à Bordeaux Métropole, c'est 30% des adolescents âgés de 11 à 17 ans. En effet, ce taux augmente au fil des âges des enfants comme en témoigne le graphique ci-dessous.

Graphique 2 : La part des enfants vivant au sein d'une famille monoparentale



Source : COMPAS



Vivre au sein d'une famille monoparentale fait partie des facteurs de vulnérabilité identifiés. En effet, un enfant est considéré comme vulnérable lorsqu'il cumule quatre facteurs de risque parmi ces sept :

- vivre dans une famille monoparentale,
- vivre dans une famille nombreuse,
- vivre au sein d'une famille où « tous les parents » ont un bas niveau de formation (BEPC ou brevet des collèges au plus),
- vivre dans une famille comptant au moins un parent qui se déclare au chômage ou qui occupe un emploi précaire,
- vivre dans une famille sans aucun adulte actif en emploi,
- vivre dans une famille locataire du parc social,
- vivre dans un logement surpeuplé.

**11% des enfants de moins de 3 ans sont considérés comme vulnérables ainsi que 13% des enfants âgés de 3 à 5 ans.** Ainsi la vulnérabilité concernerait près de 2500 enfants de moins de 3 ans et 3000 enfants de 3 à 5 ans sur la métropole. Ces taux sont supérieurs aux résultats départementaux, régionaux et nationaux.

Afin de venir en aide à ces familles monoparentales, des **lieux d'écoute parents-enfants** leur sont proposées afin de leur permettre de se retrouver avec d'autres parents, de pouvoir échanger sur leurs situations, de partager leurs difficultés et essayer de les surmonter. Des professionnels y sont également présents.

Aussi, l'accent est mis sur les familles allophones qui sont aujourd'hui celles que l'on retrouve le moins dans ces dispositifs. Les acteurs réfléchissent à la meilleure façon de **faire des parents, des acteurs à part entière de l'évolution de leurs enfants**. Par exemple concernant les crèches, il s'agit de les sensibiliser sur les bénéfices de l'accueil. La langue étant un frein considérable, les acteurs travaillant en direction des familles doivent penser des projets à forte **dimension interculturelle**. Afin de donner leur place aux parents, il s'agit **de les aider à se sentir légitimes**.

Les **sorties familles** sont aussi très importantes pour les mamans et/ou papas solos, le confinement en a été le révélateur. Elles leur permettent de sortir d'un contexte anxiogène comme peut l'être le quartier. Elles permettent aux familles monoparentales de bénéficier d'un temps convivial. Ici encore, il s'agit d'impliquer les familles en amont et en aval du projet afin qu'elles participent à son élaboration.

Lorsque l'on propose un accueil des jeunes enfants ou bien un projet quel qu'il soit, il s'agit surtout d'être en mesure de s'adapter aux besoins et attentes des familles. **Quelle que soit l'offre, cette dernière doit être souple.** L'offre doit s'adapter au contexte dans lequel vivent ces familles. Ce qui nous permet de basculer sur le sujet suivant à savoir les offres scolaires et périscolaires.



## Ce qu'il faut retenir #2

### Soutenir la petite enfance = IMPLIQUER LES PARENTS

#### Chiffres clés

- 50 000 enfants de – 6 ans vivent en QPV dont 15% au sein d'une famille monoparentale >> un % qui augmente avec l'âge de l'enfant
- 5 500 enfants de – 6 ans considérés comme vulnérables (7 facteurs de vulnérabilité identifiés)

#### Leviers à actionner

- Une offre de garde souple qui s'adapte aux situations parentales
- Des projets à dimension interculturelle
- Permettre aux parents de devenir acteurs à part entière

#### Quelques pistes

- Les lieux d'écoute parents-enfants qui favorisent le dialogue et l'entraide
- Les gardes et accueils alternatifs
- Les sorties famille pour sortir du quotidien
- L'accompagnement des jeunes pères

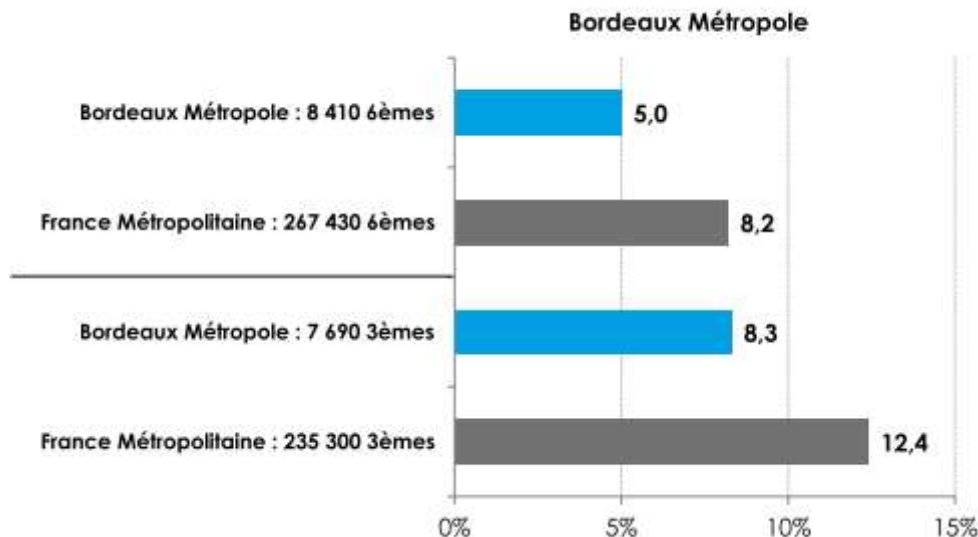
## B. Les principaux enjeux liés au décrochage scolaire

Un jeune décrocheur comme l'entend l'éducation nationale est un élève qui sort du système scolaire sans avoir atteint le 1<sup>er</sup> niveau de formation qui équivaut au CAP. Cependant, le vocabulaire évolue et les acteurs préfèrent aujourd'hui parler de **raccrochage scolaire** ou **encore de persévérance scolaire** afin de favoriser le maintien en formation du jeune.

**70,5% des enfants sont aujourd'hui scolarisés.** Les taux de scolarisation ont sensiblement baissé entre 2007 et 2017 pour les enfants âgés de 2 à 17 ans. On observe une baisse de 3 points pour les 2-5 ans. Les taux de scolarisation des 6-17 ans varient quant à eux entre 96% et 98%.

Parmi les 8 500 élèves de 6<sup>ème</sup> scolarisés à Bordeaux Métropole, **5% sont considérés comme en retard scolaire. Plus de 10 000 élèves scolarisés en élémentaire et au collège sont considérés comme à risque de décrochage scolaire.**<sup>14</sup>

Graphique 3 : Des collégiens considérés en retard scolaire



Source : COMPAS

<sup>14</sup> Le nombre d'élèves à risque de décrochage scolaire est calculé en multipliant le nombre de non-diplômés ou le taux des diplômés de bas niveau de formation par le nombre d'élémentaires et de collégiens scolarisés.

Parmi les collégiens du territoire, 14% sont inscrits dans un établissement classé en REP ou REP+. Alors qu'**au sein des Quartiers Politique de la Ville, la moitié des collégiens est inscrite dans un établissement classé en REP ou en REP+.**

**Toujours dans les QPV, 20% des 3<sup>ème</sup> et 13% des 6<sup>ème</sup> sont considérés comme en retard scolaire** contre respectivement 8% des élèves de 3<sup>ème</sup> et 5% des élèves de 6<sup>ème</sup> sur le reste de la métropole.

**41% des jeunes non scolarisés de plus de 15 ans sont sans diplôme contre 23% sur le reste du territoire** (c'est un écart de 18 points). De la même façon la part des diplômés du supérieur est plus faible de **22 points** dans les quartiers prioritaires.

Le décrochage scolaire tient à des moments de vie, c'est la raison pour laquelle, cette situation doit faire l'objet d'un **accompagnement global**. On ne doit plus aborder cette question sous le simple prisme des résultats scolaires.

Encore une fois, la crise sanitaire a multiplié les situations de décrochage scolaire et a surtout révélé la fragilité des élèves qui jusqu'à lors était plus ou moins dissimulée.

Cette situation de décrochage n'apparaît pas du jour au lendemain. Si l'on parle beaucoup des jeunes décrocheurs âgés de 16 à 18 ans, certains ont quitté bien plus tôt le système scolaire. Il est aussi essentiel de penser ce phénomène dès le plus jeune âge car les élèves acquièrent les savoirs de base dès l'école élémentaire. Les acteurs doivent s'intéresser à **l'ensemble du parcours scolaire** afin de connaître les éléments qui ont favorisé la situation de décrochage.

Au sein des établissements scolaires, deux dispositifs existent :

- Le dispositif de remobilisation qui concerne l'accueil de jeunes déscolarisés âgés entre 16 et 18 ans. L'approche est très individualisée afin de s'attacher à la démarche que chaque jeune emploie pour atteindre le but qu'il s'est fixé.
- Le dispositif d'accompagnement à la persévérance scolaire qui concerne des jeunes « à risque de décrochage ». Les missions de prévention y sont prépondérantes.

Là encore, les parents doivent participer aux actions d'accompagnement. Une discussion tripartite entre l'école, l'élève et les parents est primordiale et pourtant les parents ont un rapport particulier vis-à-vis de l'institution scolaire. Les acteurs doivent arriver à établir **une relation de confiance** avec les jeunes et dans le même temps avec les parents.

Les acteurs doivent être vigilants quant aux « **décrocheurs invisibles ou silencieux** » pour reprendre les mots d'un acteur interrogé, à ces élèves qui poursuivent leur scolarité malgré l'absence d'épanouissement.

On pense par exemple aux **élèves en situation de handicap**, un public qui reste peu identifié car il est difficile pour les familles d'admettre un handicap chez leur enfant. Ou encore les **élèves allophones** nouvellement arrivés dont le nombre croît chaque année.

**L'accompagnement extrascolaire** est décisif afin de favoriser le raccrochage scolaire mais demeure disparate au sein des quartiers prioritaires. Souvent, les familles déjà fragilisées n'ont pas les moyens de résoudre des problématiques de santé dont les fragilités psychologiques nombreuses chez ces jeunes.

Le passage du collège au lycée est une étape charnière pour laquelle il est nécessaire de penser des **appuis extrascolaires**. Plus les élèves évoluent dans leur parcours scolaire moins il existe de dispositifs d'accompagnement sur des temps périscolaires.

Les situations de décrochage scolaire s'observent également au lycée du fait de l'arrêt du **Programme de Réussite Éducative (PRE)**. Ce dispositif créé en 2005 a pour but la prise en charge des enfants des quartiers prioritaires dès l'âge de 2 ans. L'approche dite globale s'étend jusqu'au collège et varie selon les territoires. L'objectif est de faire coopérer les différentes parties prenantes pour une équipe encadrante pluridisciplinaire. Le dispositif dépasse le simple cadre de l'institution, il peut intervenir sur des sujets plus larges que sont l'accès aux soins ou à la culture ou le soutien à la parentalité.

Dans la région Nouvelle-Aquitaine, 32 PRE sont mis en place dans les 26 territoires inscrits en politique de la ville. Sur l'année scolaire 2018-2019, c'est plus de 5 200 enfants accompagnés.

Par ailleurs, **l'orientation** est certainement un des facteurs qui favorisent le décrochage scolaire. Elle doit être choisie et non subie. Les personnes en charge de l'orientation doivent allier le besoin des entreprises avec les envies de jeunes.

Orienter les élèves ne veut pas seulement dire orienter les élèves en fonction de leurs résultats scolaires. Encore une fois, l'orientation doit reposer sur l'élève en tant que personne, **l'approche doit être globale.**

Enfin la question du décrochage scolaire concerne également le champ universitaire. Les universitaires sont nombreux à arrêter leur parcours du fait d'une mauvaise orientation. Ces jeunes adultes ayant atteint la majorité se retrouvent dans des situations particulièrement délicates. Sans diplôme post-bac, ces derniers peinent à trouver un emploi stable et durable et se retrouvent ainsi dans des situations précaires.

Le défi qui reste à relever aujourd'hui est de considérer cette situation de décrochage, non plus comme un moment de rupture mais bien comme une réelle opportunité.

## Ce qu'il faut retenir #3

### Favoriser le raccrochage scolaire = **OUVRIR LES POSSIBLES**

#### Chiffres clés

- À Bordeaux Métropole, 5% des élèves de 6<sup>ème</sup> sont considérés en retard scolaire contre 13% en QPV
- 23% des jeunes non scolarisés de plus de 15 ans sont sans diplôme sur la métropole, c'est le double dans les QPV.

#### Leviers à actionner

- Un accompagnement global >> mettre en parallèle le parcours scolaire de l'enfant et sa situation personnelle
- Un accompagnement extrascolaire : culture, sport & loisirs, santé...
- Des discussions tripartites entre école, élève et parents.

#### Quelques pistes

- Travailler sur les aspirations et l'orientation des jeunes >> découverte du monde du travail
- Faire du « décrochage » une opportunité et non plus un moment de rupture
- Soutenir l'étape charnière collège/lycée

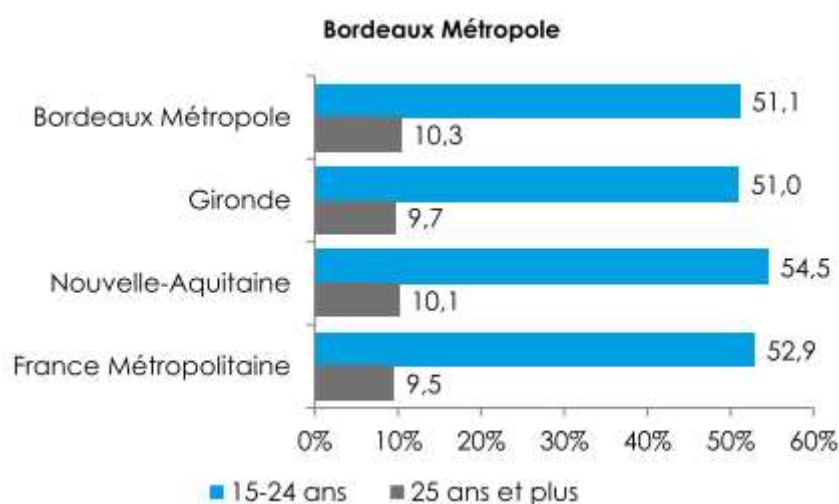
### C. Les principaux enjeux liés à l’insertion professionnelle des jeunes

Au siècle dernier, la vie d’un jeune était rythmée par la fin des études, l’obtention du premier emploi, le départ du foyer, l’entrée dans la vie conjugale et la parentalité. Aujourd’hui ce scénario linéaire se dissout puisque le départ du foyer ou le premier emploi ne traduisent plus le passage de l’adolescence à l’âge adulte.

Promouvoir l’insertion professionnelle des jeunes suppose de **les considérer sous l’angle du parcours de vie afin que ces derniers puissent se créer des perspectives**. Des perspectives qui aujourd’hui semblent de plus en plus compromises du fait de la conjoncture économique et des conséquences de la crise sanitaire.

Les jeunes adultes sont les personnes les plus concernées par la **précarité des emplois**. 51% des jeunes âgés de 15 à 24 ans étaient en contrat précaire en 2016 (contre 10% des 25 ans et plus) et près de 36% étaient en contrat partiel en 2016. Le niveau de vie médian mensuel des moins de 30 ans atteint 1 460 euros par mois soit une différence de près de 350 euros avec le reste de la population.

Graphique 4 : La part des individus en contrat précaire



Source : COMPAS

Les pouvoirs publics concentrent une attention particulière à la catégorie des « **jeunes NEET** » c'est-à-dire les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études, ils sont environ 4 000 sur le territoire métropolitain.

Le premier emploi est essentiel car une première expérience peut remobiliser le jeune adulte. Le premier salaire synonyme d'autonomisation peut le motiver à entamer une démarche sur un plus long terme.

Plusieurs facteurs pénalisent l'insertion professionnelle des jeunes : tout d'abord la **mobilité** puisque le permis de conduire demeure aujourd'hui un « passeport » vers l'emploi pour reprendre les mots d'un acteur interrogé dans le cadre de la présente étude. **Or, les deux tiers des jeunes seraient encore sans permis aujourd'hui.**

De plus, le manque de mobilité relève souvent de freins psychologiques. Les jeunes ont souvent du mal à sortir de leur quartier au sein duquel ils se sentent en sécurité.

Là encore, la crise sanitaire est venue perturber les projections individuelles ainsi que les parcours professionnels. Les jeunes qui vivent souvent de la « débrouille » sont les premières victimes de la crise. Selon une personne interrogée, ils n'ont pas les filets de sécurité suffisants pour affronter une telle période. **En réalité, les ambitions ne manquent pas, il suffit simplement de leur donner les moyens et confiance en eux.**

Ces jeunes manquent souvent de confiance en eux même s'ils ne le formulent pas de cette façon. Ils s'autocensurent et c'est la raison pour laquelle ces derniers doivent avoir confiance en la personne qui l'accompagne puis en la personne qui l'emploie.

Pour ce faire, il s'agit de **déconstruire les préjugés**, agir sur tous les freins périphériques que sont notamment les représentations et ambitions. En effet, les jeunes ont souvent un regard biaisé des métiers. Il s'agit ainsi de leur faire découvrir la multitude d'opportunités qui s'offrent à eux, de nourrir leurs ambitions et leur ouvrir les horizons possibles.

Seule l'**expérience** est à même de changer leur regard. Ces jeunes adultes doivent être confrontés à la réalité des métiers, d'autant plus qu'ils rejettent toute forme d'enseignement leur rappelant le système scolaire déjoué.



Le réseau d'acteurs est un levier à l'insertion professionnelle des jeunes, il faut ainsi « travailler les interstices ». Un employeur embauche plus facilement un jeune lorsque ce dernier est recommandé par une tierce personne ou par une association de confiance.

Enfin, les jeunes sont un public particulièrement mouvant. Tous les acteurs interrogés s'accordent sur **le fait d'« aller vers » ces jeunes**. Les actions doivent être développées au sein même des quartiers au plus près de cette population, dans un espace qui leur est familier. Si aujourd'hui, les dispositifs mis en place peinent à attirer le public jeune, il est indispensable de réfléchir à la façon la plus appropriée de communiquer.

## Ce qu'il faut retenir #4

Favoriser l'insertion professionnelle  
= EXPERIMENTER

### Chiffres clés

- 51% des jeunes âgés de 15-24 ans sont en contrat précaire en 2016
- Environ 4000 jeunes sans diplôme, sans formation ni emploi (NEET)
- Les 2/3 des jeunes n'ont pas le permis de conduire

### Leviers à actionner





- Créer des perspectives/nourrir les ambitions
- Déconstruire les stéréotypes et redonner l'estime de soi
- Présenter les métiers et ouvrir le champ des possibles
- Les accompagner vers et dans l'emploi et accompagner dans l'entreprise
- Adapter sa façon de communiquer

### Quelques pistes

- Aller vers les jeunes des quartiers, souvent « invisibles »
- Permettre d'expérimenter concrètement les métiers et entreprises
- S'appuyer sur la recommandation et les tiers de confiance jeune/entreprise

### III. Perspectives

#### 1. Agir sur les freins transverses : de la petite enfance à l'âge adulte

<p>4 problématiques transversales</p> <p>Les 3 axes prioritaires de la DAT</p>	<p></p> <p>La santé</p>	<p></p> <p>Le logement</p>	<p></p> <p>Le numérique</p>	<p></p> <p>La culture</p>
<p>Soutenir la petite enfance</p>	<p>Sensibiliser les parents autour du <b>bien être global de l'enfant</b></p>	<p>De nombreuses familles vivent dans des <b>conditions de logement dégradées</b> avec un impact considérable sur la qualité de sommeil des plus jeunes, la qualité de concentration des élèves, la santé et le bien être de façon générale...</p>	<p><b>Les outils numériques</b> sont <u>indispensables</u> tout au long du parcours d'apprentissage &gt;&gt; de la scolarité à l'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider à l'acquisition des <b>codes</b> (sociaux, scolaires) car parents allophones nombreux &gt;&gt; les parents doivent être <b>acteurs</b></li> <li>- <u>Adapter l'offre de garde</u> aux situations car familles monoparentales nombreuses</li> <li>- Des <b>projets interculturels</b>...</li> </ul>
<p>Favoriser le <b>raccrochage scolaire</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre le <b>mal être psychologique</b> des élèves</li> <li>- <u>Sensibiliser</u> les jeunes autour des enjeux d'alimentation, de sommeil, d'addictions...</li> <li>- Rendre visible les situations de handicap</li> </ul>	<p><i>NB : BMS financer chaque année un appel à projets « Logement &amp; Solidarité » pour intervenir sur cette thématique transversale</i></p>	<p>Participer à <b>l'éducation</b> aux médias (notamment aux réseaux sociaux) et accompagner les jeunes à <b>se saisir des opportunités offertes</b> par le numérique (par exemple pour chercher une offre d'emploi)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouvrir le champ des possibles &gt;&gt; travailler sur <b>l'orientation</b></li> <li>- Accompagnement <b>global et extrascolaire</b> décisif</li> <li>- Redonner confiance en ces jeunes...</li> </ul>
<p>Favoriser <b>l'insertion professionnelle</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre <b>l'autocensure</b> de ces jeunes &gt;&gt; révéler leurs <b>capacités</b></li> <li>- La santé est un secteur qui recrute &gt;&gt; <b>modifier les représentations</b> des métiers</li> </ul>	<p><i>NB : BMS développe son programme « Quartiers Numériques » pour favoriser l'inclusion numérique de tous</i></p>	<p><i>NB : BMS développe son programme « Quartiers Numériques » pour favoriser l'inclusion numérique de tous</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler sur <b>l'estime de soi</b> et la <u>confiance en un tiers</u></li> <li>- Aider à l'acquisition des <b>codes</b> du travail</li> <li>- Leur permettre d'<b>expérimenter</b>, leur offrir du <b>concret</b>.</li> </ul>

## 2. Les pistes d'actions par axe prioritaire



### Soutien à la petite enfance

- 1 Renforcement des capacités des professionnels
- 2 Développement des lieux d'accueil individuel et collectif adaptés aux contraintes des familles vulnérables
- 3 Sensibilisation des parents et promotion de dispositifs de soutien à la parentalité



### Lutte contre le décrochage scolaire

- 1 Prévention du décrochage scolaire via un accompagnement dédié des jeunes et/ou de leur famille
- 2 Sensibilisation au monde professionnel permettant aux jeunes de se projeter sur leur avenir
- 3 Accompagnement des jeunes pour leur permettre de choisir leur parcours avec confiance et ambition
- 4 Accompagnement des publics en situation de décrochage scolaire leur permettant de rattraper
- 5 Renforcement des capacités des enseignants et personnels scolaires pour accompagner les publics vers la réussite



### Aide à l'insertion professionnelle des jeunes

- 1 Accompagnement vers l'emploi via un soutien personnel ciblé
- 2 Accompagnement vers l'emploi via un parcours de formation professionnelle spécifique
- 3 Accompagnement à l'entrepreneuriat des jeunes
- 4 Accompagnement dans l'emploi de jeunes nouvellement recrutés

## **IV. Annexes**

### **1. Trame de recueil de données quantitatives**

#### **▪ Guide d'entretien « Petite enfance »**

##### **Questions générales sur la Pauvreté :**

Quelles sont les personnes les plus impactées par la pauvreté / les plus vulnérables ?  
typologies...

Quelles en sont les conséquences ? Comment se manifeste cette pauvreté/fragilité ?

Quelles sont les principales problématiques que vous avez identifiées sur le territoire ? Manques repérés, difficultés, besoins non couverts...

Quelles évolutions ces dernières années ?

Que pouvez-vous nous dire sur les familles de Bordeaux Métropole ? Et sur les enfants ?

De quelle tranche d'âge parlez-vous lorsque vous parlez des enfants ?

##### **Quels sont les principaux enjeux liés à la Petite Enfance ?**

Comment se manifeste la fragilité des jeunes enfants ?

Comment se manifeste la fragilité des parents de jeunes enfants ?

Quels sont les principaux facteurs d'explication ?

Quelles sont les principales évolutions des dernières années ?

##### **L'accueil des enfants et parents**

Comment caractériseriez-vous l'accès aux structures d'accueil sur la métropole ? dans les QPV ?

L'accueil est-il différent dans les QPV qu'ailleurs ?

Il y a-t-il un nombre suffisant de structures accueillantes ? Et surtout un nombre de places suffisantes ?

Peut-on parler de mixité dans ces structures d'accueil ?

Connaissez-vous le budget moyen que cela représente pour les familles ?

Pour vous, quelle est la meilleure façon d'accompagner les parents ?

Est-ce que l'accès aux soins des familles est un sujet sur lequel vous avez déjà réfléchi ?

## **Le logement**

Les familles ont-elles des difficultés à se loger ?

Quel type d'habitat elles occupent ?

Il y a-t-il des conséquences sur les enfants (notamment sur la scolarité /la garde) ?

Est-ce un sujet sur lequel les pouvoirs publics agissent aujourd'hui ?

Zoom sur le COVID :

Comment les familles ont-elles vécu le confinement ?

Des actions spécifiques ont-elles vu le jour pour soutenir les familles ?

## **Agir en direction des familles**

Quels sont les dispositifs qui existent sur le territoire pour répondre à ces enjeux ?

*Questions spécifiques sur les structures : Quels sont les programmes spécifiques mis en œuvre ? Sont-ils suffisamment développés ?*

*les Relais d'assistance maternelle (RAM)*

*les Services de protection maternelle et infantile (PMI)...*

*les Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP)*

Ces dispositifs sont-ils utilisés par les personnes visées ?

Quels sont les principaux manques et les besoins couverts ?

Pouvez-vous nous décrire la politique « petite enfance » sur la métropole ? La politique d'éducation ?

Connaissez-vous des associations agissant dans ce domaine ?

### ▪ **Guide d'entretien « Décrochage scolaire »**

#### **Questions générales sur la Pauvreté :**

Quelles sont les personnes les plus touchées par la pauvreté / les plus vulnérables ?

Quelles en sont les conséquences ? Comment se manifeste cette pauvreté/fragilité ?

Quelles sont les principales problématiques que vous avez identifiées sur le territoire ?

→ Manques repérés, difficultés, besoins non couverts...

Quelles évolutions ces dernières années ?

### **Questions générales sur les Jeunes :**

Que pouvez-vous nous dire sur les jeunes de Bordeaux Métropole ?

De quelle tranche d'âge parlez-vous lorsque vous parlez des jeunes ?

Quel est le niveau de vie des jeunes sur le territoire et combien de jeunes sont en situation de pauvreté sur le territoire ?

Qui sont les jeunes en situation de pauvreté sur le territoire et d'où viennent-ils ?

Que pouvez-vous nous dire sur le logement des jeunes ? Cette situation a-t-elle un impact sur leur réussite scolaire ?

### **Quels sont les principaux enjeux liés au décrochage scolaire ?**

Qui sont les « décrocheurs scolaires » ? Quelle tranche d'âge est la plus touchée ?

Comment se manifeste le décrochage scolaire chez les enfants et les jeunes ?

Quels sont les principaux facteurs d'explication ?

(harcèlement, absentéisme, environnement familial, auto-censure, projections difficiles, surpopulation en classe etc.)

Quelles sont les principales évolutions des dernières années dans le domaine ?

Quels sont les principaux manques et les besoins non-couverts ?

Peut-on parler d'écoles et collèges mixtes sur la métropole ? Peut-on parler de mixité au sein des classes ?

Selon vous, quelle est la place des parents dans cette problématique du décrochage ?

Comment les parents pourraient éviter à leurs enfants de « décrocher » ?

### **Zoom sur les QPV :**

Est-ce que vous observez une différence dans les quartiers prioritaires ?

Il y a-t-il des mesures spécifiques ?

Les jeunes des quartiers prioritaires sont-ils plus pauvres/plus fragiles/plus vulnérables que les jeunes du reste de la métropole ?

### **Zoom sur le COVID :**

Quelles répercussions le confinement a-t-il eu ?

Etes-vous inquiet.e quant aux prochains mois sur le nombre de décrocheurs scolaires ?

Quelles actions ont été mises en place suite à cet événement inédit ? Ces actions vont-elles devenir pérennes ?

### **Agir contre le décrochage scolaire**

Qui sont les principaux acteurs concernés par cette thématique ?

Quels sont les dispositifs qui existent sur le territoire pour répondre à ces enjeux ?

Comment les pouvoirs publics pourraient mieux agir sur cette question ? Est-ce un sujet à part entière ?

Connaissez-vous des associations agissant dans ce domaine ?

### ▪ **Guide d'entretien « Insertion professionnelle »**

#### **Questions générales sur la Pauvreté :**

Quelles sont les personnes les plus touchées par la pauvreté / les plus vulnérables ?

Quelles en sont les conséquences ? Comment se manifeste cette pauvreté/fragilité ?

Quelles sont les principales problématiques que vous avez identifiées sur le territoire ?

→ Manques repérés, difficultés, besoins non couverts...

Quelles évolutions ces dernières années ?

#### **Questions générales sur les Jeunes :**

Que pouvez-vous nous dire sur les jeunes de Bordeaux Métropole ?

De quelle tranche d'âge parlez-vous lorsque vous parlez des jeunes ?

Quel est le niveau de vie des jeunes sur le territoire et combien de jeunes sont en situation de pauvreté sur le territoire ?

Qui sont les jeunes en situation de pauvreté sur le territoire et d'où viennent-ils ?

Que pouvez-vous nous dire sur le logement des jeunes ? Cette situation a-t-elle un impact sur leur insertion professionnelle ?

Pouvons-nous dire que les jeunes sont mobiles ?

#### **Quels sont les principaux enjeux liés à l'insertion professionnelle des jeunes ?**

Comment se manifestent les difficultés d'insertion professionnelle chez les jeunes ?

Quels sont les principaux facteurs d'explication ?

(manque de qualification, difficultés de mobilité, absence de projection, attentes/demandes trop éloignées de l'offre, etc.)

Quelles sont les principales évolutions des dernières années sur le domaine ?

Peut-on parler de reproduction sociale autour des enjeux d'insertion ?

Quels sont les principaux manques et les besoins non-couverts ?

Zoom sur les QPV :

Les problématiques sont-elles similaires dans les quartiers prioritaires ?

Il y a-t-il des mesures spécifiques ?

Est-ce que vous pensez que les jeunes des QPV subissent des discriminations sur le marché de l'emploi ?

Zoom sur le COVID :

La crise sanitaire a-t-elle eu un impact sur l'ambition des jeunes ?

Etes-vous inquiet.e quant aux prochains mois sur le nombre de chômeurs ?

Connaissez-vous le taux de chômage des jeunes sur la métropole et dans les QPV ?

Pensez-vous que les entreprises sont prêtes à embaucher des jeunes (avec les problématiques qui leur sont attachées) ?

Quelles actions ont été mises en place suite à cet évènement inédit ? Ces actions vont-elles devenir pérennes ?

### **Agir pour l'insertion professionnelle des jeunes.**

Qui sont les principaux acteurs concernés par cette thématique ?

Quels sont les dispositifs qui existent sur le territoire pour répondre à ces enjeux ?

Ces dispositifs sont-ils utilisés par les jeunes ?

Comment les pouvoirs publics pourraient mieux agir sur cette question ? Est-ce un sujet à part entière ?

Connaissez-vous des associations agissant dans ce domaine ?



## 2. Liste des acteurs interrogés

Domaine d'intervention	Type d'acteur / Service concerné / Structure concernée	Nom	Prénom	Fonction
Politique de la ville	Préfecture	RAOUL	Fabrice	Délégué du Préfet
Politique de la ville	Floirac	MAS	Philippe	Chargé de mission
QPV	Mairie de Bordeaux	SENGENES	Guillaume	Directeur du développement social Urbain (DSU)
QPV	Mairie de Bordeaux	DIOP	Marianne	Coordinatrice du pacte de cohésion sociale (DSU)
QPV	Bordeaux Métropole	FUSEAU	Stéphane	Chargé de mission Politique de la Ville et Prévention
Enfance/Jeunesse	Mairie de Lormont – Direction Education Jeunesse et Sport	LONDECHAMP	Marine	Chargée de mission parentalité Psychologue Sociale
Jeunesse	ESAAC Pessac	AUDIN	Franck	Directeur
Jeunesse	Laboratoire LIRCES	BENALI	Sabra	Psychologue Clinicienne
Jeunesse	GPV Rive droite	HAMES	Ebène	Coopérations économiques et ESS
Jeunesse	Permanence de la Maison de Service au Public (Eysines)	HOUAMEL	Nada	Coordinatrice des politiques contractuelles
Jeunesse	Département de Gironde	ARBES	Mathieu	Chargé de mission Jeunesse Direction de la Jeunesse, de l'Education et de la Citoyenneté
Petite enfance	CAF	LALAURETTE-BORDAGARAY	Sophie	Conseillère thématique Parentalité
Petite enfance	Mairie de Bordeaux	GRAOUER	Caroline	Directrice du service Petite enfance et famille
Petite enfance	Mairie de Bordeaux	BARBE	Mélina	Coordinatrice des projets jeunesse
Petite enfance	Centre Communal de l'Enfance (Gradignan)	YUSTE	Florence	Coordinatrice
Petite enfance	Les Bons Petits Diables (Mutli-Accueil Talence)	POLLO	Sylvie	Directrice du service Petite enfance et famille
Décrochage scolaire	Mairie de Mérignac	LE GOFF	Kevin	En charge de la réussite éducative
Décrochage scolaire	CRAJEP	MERCHAOUI	Liza	Chargée de mission
Décrochage scolaire	Energie Jeunes	BOUCQ	Thierry	Responsable régional NA
Décrochage scolaire	Lycée Victor Louis (Talence) – Pôle	MEAN	Bun Kan	Coordonnateur

	d'Accompagnement à la Persévérance Scolaire			
Décrochage scolaire	Collège Manon Cormier (Bassens)	OHL	Nicolas	Gestionnaire
Décrochage scolaire	Mairie de Bordeaux	BARTHE	Léa	Chargée d'accompagnement social et culturel
Décrochage scolaire & Insertion pro	Région Nouvelle Aquitaine	EL BAKIR	Alexandre	Directeur Adjoint de l'Orientation Pôle Education et Citoyenneté
Insertion professionnelle	DIRECCTE	LABADIE	ERIC	Responsable de Politiques Formation, Emploi, Contrôle, Chargé de mission auprès de la Préfète de la Région + En charge de la Stratégie Pauvreté
Insertion professionnelle	DIRECCTE	KIHEL	Salima	Chargée de mission Politique Jeunes, service Insertion et Emploi
Insertion professionnelle	Maison de l'emploi /Mission Locale	LAFLEUR	Eric	Directeur général MDE et ML
Insertion professionnelle	Mission Locale	ETIENNE	Murielle	Responsable Garantie jeunes et référente QPV Bordeaux
Insertion professionnelle	CRIJ NA	VIRRION	Arnaud	Directeur général
Insertion professionnelle	CRIJ NA	DEKERMOYSAN	Anne	Coordinatrice sur Bordeaux
Insertion professionnelle	Mission Locale	MALLET	Emilie	Responsable de secteur Accueil, Projet, Communication
Insertion professionnelle	AIM	MARTINEZ	Lucie	Consultante en insertion professionnelle

### 3. Expérimentation : la réussite scolaire à Mérignac

**Contexte :** La crise sanitaire de la Covid19 et le confinement ont mis en évidence les difficultés des familles et des jeunes les plus précaires à suivre leur scolarité à distance, aggravant ainsi les inégalités. Le manque d'équipement en ordinateurs des foyers des quartiers prioritaires s'est également révélé un handicap majeur.

Dans ce contexte, un partenariat a été noué avec le fonds Thales Solidarity permettant d'expérimenter un programme d'accompagnement scolaire en faveur des jeunes « décrocheurs » sur le quartier prioritaire de Beaudésert et le territoire de veille de Capeyron de Mérignac.

**Projet :** Les actions menées en 2020 doivent permettre à deux centres sociaux de Mérignac, le Puzzle et Beaudésert, de renforcer et maintenir leurs activités auprès des jeunes par :

- Le soutien scolaire des enfants, notamment les plus en difficultés, ceux qui ont décroché pendant le confinement et l'accompagnement de leurs familles.
- L'accompagnement à la réussite scolaire avec des outils alternatifs tels que le yoga, la méditation et l'improvisation théâtrale pour favoriser la concentration, la prise de confiance et l'éloquence.
- L'éveil scientifique et la découverte des métiers avec les collaborateurs et les partenaires extérieurs (Cap Sciences, intervenants), notamment pour les jeunes filles.
- La recherche de stage de 3<sup>ème</sup> et l'accompagnement à l'orientation en fin de 3<sup>ème</sup>.
- La mise en œuvre d'ateliers et de parrainage en mobilisant les collaborateurs du site de Thales Mérignac autour des actions ciblées.
- L'équipement informatique des jeunes accompagnés (achat et/ou dons en fonction des besoins et selon disponibilités) en fonction des besoins identifiés.

**Localisation :** Mérignac, quartiers Politique de la Ville et Territoires de veille.

**Associations bénéficiaires :** Centres Sociaux et Culturels Beaudésert et Le Puzzle.

**Impact souhaité :** 150 élèves ciblés en primaire, au collège et au lycée qui correspond à une hausse de 30% en moyenne du nombre de jeunes accompagnés. L'objectif est de permettre un travail de plus grande qualité avec des groupes à tailles réduites et des apports extérieurs. Une attention particulière est donnée aux nouveaux élèves de 6<sup>ème</sup> se retrouvant dans une étape charnière et aux élèves de 3<sup>ème</sup> concernés par l'orientation professionnelle.



## V. Bibliographie

Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine, Bordeaux Métropole, janvier 2019, *Contrat Local de santé sur le territoire de Bordeaux Métropole : accord cadre et plan d'action 2019-2023*.

Borloo Jean-Louis, 2018, *Vivre ensemble, vivre en grand pour une réconciliation nationale*, Rapport remis au Premier Ministre.

COMPAS, mai 2020, *Aperçu de la pauvreté des jeunes – Territoire de Bordeaux Métropole*, avec le soutien financier de l'Institut Break Poverty.

Deymes Valérie, septembre 2015, « Aquitaine : la vie privée des étudiants passés au crible », article publié sur Sud-Ouest, grâce à l'enquête de la Communauté d'universités et établissements d'Aquitaine financée par la Région Aquitaine et le Crous d'Aquitaine.

DARES Analyses, février 2020, « Les jeunes ni en études, ni emploi, ni en formation (NEET) : quels profils et quels parcours ? », n°006.

Ferret Jean-Pierre, janvier 2019, « 787 000 Néo-aquitains vivent sous le seuil de pauvreté, les deux tiers sous l'influence des grandes aires urbaines », *Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine*, n°70.

INSEE, Dossiers complets Intercommunalité-Métropole de Bordeaux Métropole et Département de la Gironde, mis à jour le 22/09/2020.

IREPS, 2014, *Etude de faisabilité d'un centre de santé sur les Hauts de Garonne*.

Observatoire Girondin de la Précarité et de la Pauvreté, février 2017, Livret thématique « L'accès à la santé des personnes en situation de précarité : exploration des problématiques et des leviers d'action sur les territoires girondins ».

Observatoire national de la vie étudiante, 2016, *Enquête « Conditions de vie des étudiants.es »*.

Observatoire régional de la santé d'Aquitaine, février 2016, *La santé des habitants de Bordeaux Métropole*, avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé Aquitaine.

Schéma départemental de la protection de l'enfance et de la famille 2018-2022.